

Discours de Monsieur le Maire

Monsieur le Vice-Président de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné,

Messieurs les Maires,

Monsieur le Président du Syndicat des eaux du Plateau de Crémieu,

Mesdames et messieurs les élus,

Monsieur le commandant de la compagnie de sapeurs-pompiers de Crémieu,

Mesdames et messieurs les Présidents d'association,

Chers collègues,

Chers amis,

Nous sommes très heureux de vous accueillir nombreux dans cette salle pour cette présentation des vœux. Merci aux élus présents d'avoir répondu à notre invitation. Votre présence démontre la solidarité qui existe au sein de la communauté de communes et les rivalités de clocher n'ont plus lieu d'être dans ce XXIème siècle. Désormais, il faut raisonner à l'échelle d'un territoire.

Au mois d'octobre, les conseils municipaux de Hières-sur-Amby et de Montalieu-Vercieu ont créé la surprise en annonçant la fermeture programmée de la Maison du Patrimoine et la cessation d'activités de la Maison de la Pierre au ciment. Un émoi s'est propagé rapidement autour de nous, notamment sur les réseaux sociaux Je tiens donc ici à faire le point sur ce dossier et je pense qu'un brin d'histoire est nécessaire.

Créé en 1985 à la suite des découvertes réalisées sur le site de Larina, le musée de Hières-sur-Amby intègre très vite des vestiges de communes voisines, comme la tombe du prince celte mise à jour en 1987 sur la commune de Saint-Romain de Jalionas ou encore la tombe à char dite de Vernas. Plus tard, des objets trouvés sur le site du Vernai , encore à Saint-Romain viendront enrichir la collection. Ainsi, « de musée de site » lié aux découvertes de Larina, son influence l'a peu à peu orienté vers un statut de « musée de territoire », vitrine de l'histoire archéologique du Nord-isère, labellisé « musée de France ».

En 2008, afin de mutualiser les compétences, le Musée-Maison du Patrimoine de Hières-sur-Amby et la Maison de la Pierre au Ciment de Montalieu-Vercieu s'engagent dans un partenariat par le biais d'une convention. L'équipe, constituée de 4 agents est chargée d'animer les deux structures.

Depuis 2010, c'est environ 70 000 personnes, issues du territoire ou des zones frontalières qui ont pu bénéficier des activités de la Maison du patrimoine ;

Par ailleurs, entre 2009 et 2016, les compétences de l'équipe sont mises au service du territoire dans le cadre de mission d'ingénierie du patrimoine pour le SYMBORD. Plus de 50 dossiers d'inventaire, de restauration, de suivi de restauration ont été effectués.

Des événementiels sont créés sur le territoire, des sentiers thématiques, la route des peintres... voient le jour sur l'Isle Crémieu.

On le voit, les activités débordent largement des frontières communales. C'est dans cet esprit qu'en mai 2017, je tirai la sonnette d'alarme et provoquai une réunion à Hières-sur-Ambly avec les responsables du département et de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné.

Malgré l'aide du Département de l'Isère et de la commune de Montalieu-Vercieu, la charge financière de la structure reste négative, aggravée en cela par la baisse des dotations d'Etat et l'arrêt des actions du Contrat de Développement Rhône-Alpes.

Devant l'absence de réaction des partenaires, les élus de Hières et de Montalieu lançaient ce « coup de gueule » en octobre dernier : fermeture de la structure si aucune solution n'est trouvée.

Depuis, une réunion, ici même, a pu se tenir le 17 décembre, réunissant des responsables du Département, de la CCBD, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et des élus sympathisants. Il est ressorti de cette réunion la nécessité de former un groupe de travail afin de trouver une solution pour pérenniser la structure.

Pour les communes, cela passe inévitablement par un élargissement du portage (régie, création d'un syndicat intercommunal, portage par la CCBD...).

Mais au-delà du problème de la pérennisation de la Maison du patrimoine, se pose la question de la politique de la culture et du patrimoine sur notre territoire ; La Communauté de communes s'est dotée d'un EPIC (Etablissement Public d'Intérêt Commercial) pour le tourisme qui est chargé de la promotion et de la communication. Mais qu'en est-il de l'animation ?

Comment rendre attractif, plus identifiable ce Nord-Isère que les Grenoblois ou même nos voisins Lyonnais connaissent si mal ?

Le territoire a des atouts indéniables, complémentaires qu'il faut dynamiser au sein d'un comité regroupant des représentants de structures intéressées par le développement touristique. C'est bien d'avoir créé une voie verte entre Crémieu et Arandon, une Via Rhôna qui draine des milliers de cyclotouristes, mais à quoi cela sert-il si on ne crée pas autour des animations, de la vie ? Il faut donner envie aux gens de revenir. Et c'est là que l'existence d'une équipe d'animateurs assurant de l'événementiel pour les communes ou plus largement pour le territoire prend tout son sens. Il nous semble donc essentiel qu'une réflexion s'engage très vite sur le sujet.

Je vous prie de m'excuser pour ce long paragraphe sur le volet Patrimoine, mais il fallait faire le point avec vous sur l'avancée du dossier.

2019 s'annonce comme une année de travaux qui vont se dérouler sur la commune :

- **Tout d'abord, la mise en place de la fibre optique : Le Département a lancé un vaste plan de déploiement du Très Haut Débit afin de desservir notamment les zones rurales oubliées par les opérateurs privés. Le bâtiment RNO (Raccordement de Nœuds Optiques) est donc achevé à ce jour et est prêt à recevoir la fibre qui arrivera de Saint-Romain avant de desservir les alentours. Chaque foyer pourra potentiellement être relié dès la fin de l'année.**
- **Prévu dans le Schéma Global d'assainissement du Syndicat des Eaux du Plateau de Crémieu, le raccordement de l'assainissement de Saint-Etienne à la station d'épuration est également prévu. Ces travaux attendus depuis longtemps n'attendent plus que l'appel d'offres pour le choix des entreprises.**
- **La CCBD doit finaliser l'aménagement de la Via Rhôna avant la fin de l'année 2019, sans quoi les subventions attendues de la Région, du Département, et de la CNR seraient perdues. Sont prévus en particulier des aménagements de sécurité supplémentaires dans la traversée de Saint-Etienne, pour réduire la vitesse à 30km/h.**
- **L'enfouissement de la ligne à moyenne tension qui va du Moulin d'Avaux jusqu'au poste de la montée de la Cure est toujours d'actualité, mais pour l'instant aucune date n'a été fixée par ERDF.**
- **Dans le domaine Urbanisme, exit la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) pour laisser la place à l'AVAP (Aire de Valorisation du Patrimoine) avec un nouveau règlement et une modification du Plan Local d'Urbanisme qui s'enrichit d'une carte des aléas et d'un schéma des eaux pluviales. Tous deux feront l'objet d'une enquête publique conjointe lors de ce premier semestre.**
- **Le projet d'aménagement du Pellan est lancé. Un opérateur (SEFI) a été choisi pour réaliser ce nouveau quartier qui doit comporter 51 logements répartis en 31 lots (15 lots individuels, 10 lots pour de l'individuel groupé et 6 macro-lots pour des logements intermédiaires). Il se nommera « le Clos des Moines » et les premières maisons sortiront de terre en 2020. Le compromis de vente du terrain a été signé dernièrement, et la vente définitive sera signée en janvier 2020, dernier délai, pour un montant de 550 000 €. Je rappelle que l'objectif de ce projet est de créer un apport de population jeune, afin de maintenir un effectif scolaire déficitaire ces dernières années et de soutenir le commerce local. Pour plus de détails pour cette opération, nous vous engageons à prendre contact avec les responsables de la société SEFI.**

Pour terminer, je voudrais avoir une pensée pour nos disparus et leur famille : Solange Meunier, Patrick Deschamps, Yasmina Hamam, Jeanne Pin, Roger Virly, Manuel Navarro et Joël Lourenço.

L'année 2018 s'est terminée tristement avec de nouveau un attentat terroriste à Strasbourg et le mouvement des gilets jaunes qui met en lumière le mal-être de nombreuses personnes dans notre société.

Je souhaite pour l'année 2019 que l'on retrouve toute la sérénité qui nous fait défaut actuellement.

Paul Melki a dit : « Calme et sérénité sont les valeurs de la dignité. Rien ne se valorise dans l'excitation et la débauche ».

Alors, pour cette année 2019, soyons dignes...

Dignes de notre histoire, dignes de nos forces. Soyons confiants en l'avenir.

Au nom de toute l'équipe municipale, conseillers et agents, je vous adresse tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Patrick Chollier